



Propos introductifs

I. La présentation du projet (grandes lignes et calendrier)

II. La démarche de concertation publique mise en place par l'État

III. Questions / réponses

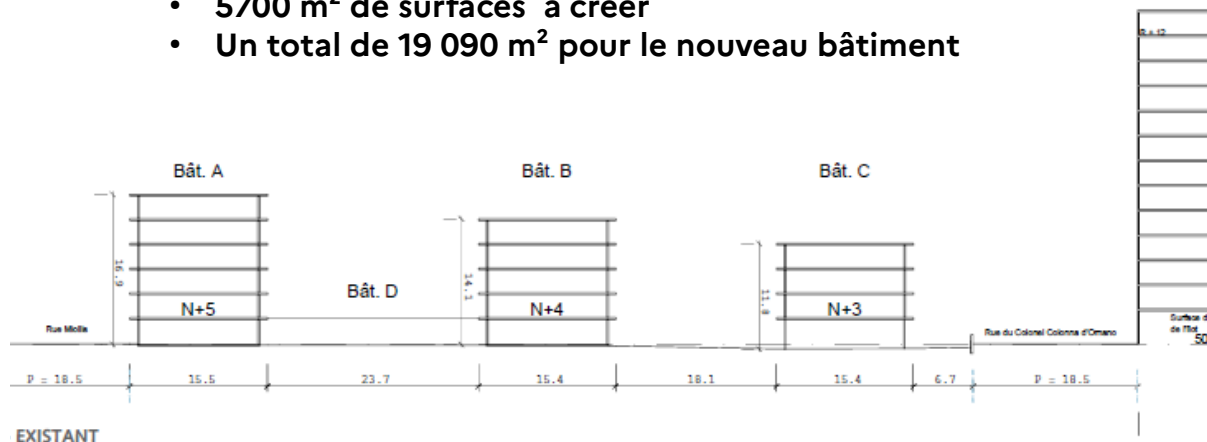
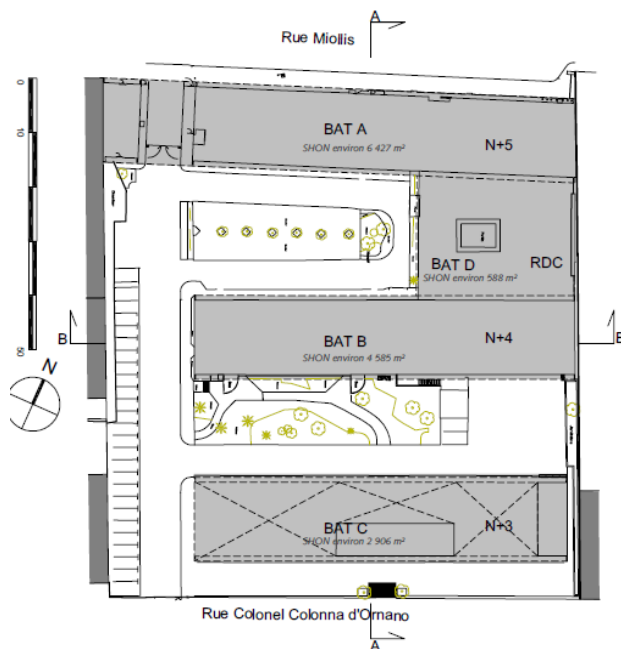
Propos introductifs

- **Monsieur le maire du 15^e arrondissement**
- **Madame la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France**
- **Monsieur le préfet, secrétaire général aux moyens mutualisés de la préfecture de région**

I. La présentation du projet : l'occupation actuelle

- 3 bâtiments principaux (A, B, C) des années 70 de R+5 sur la rue Miollis à R+3 sur la rue d'Ornano
- Une extension (bâtiment D) en RdC, construite en 1993 entre les bâtiments A et B.
- Le bâtiment C a été rénové (RT 2012) en 2014

- Stationnement de surface et en partie au RDC du bâtiment C
- 98 places pour véhicules légers, poids lourds, PMR et véhicules électriques
- 6 deux roues motorisées
- 20 vélos
- **13 390 m² de surfaces existantes**
- **5700 m² de surfaces à créer**
- **Un total de 19 090 m² pour le nouveau bâtiment**



I. Présentation du projet : les bâtiments



Immeuble mitoyen



Façade A sur rue Miollis et depuis le jardin des immeubles de logements



Immeuble mitoyen



Façade A sur cour



Façade B sur cour



Rue du Colonel Colonna d'Omano

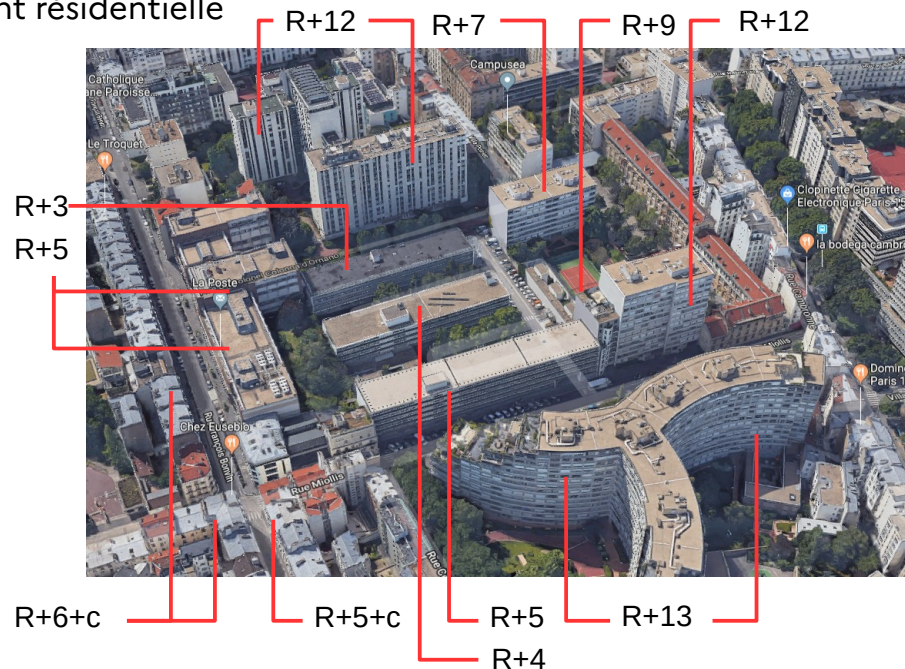
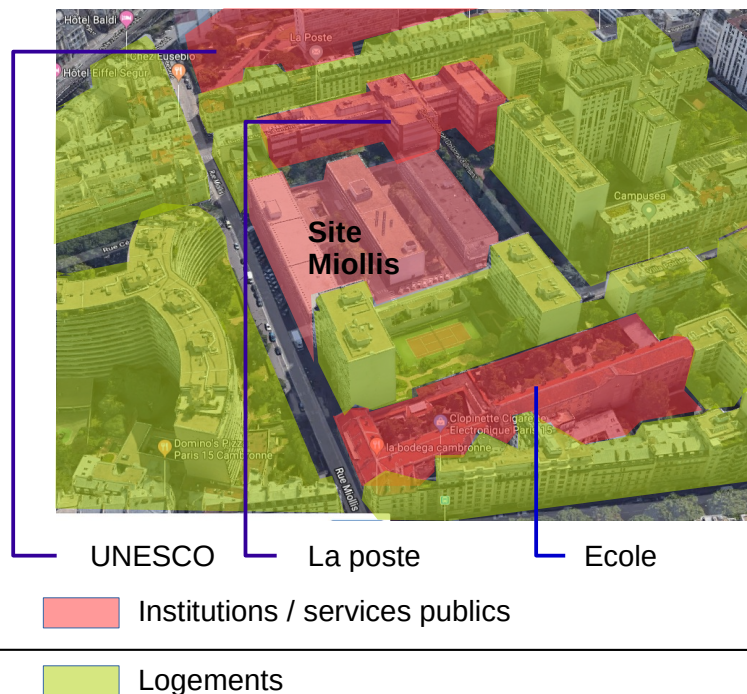


Façade C sur rue

- Un exemple courant des constructions des années 60-70
- Une architecture fonctionnaliste sobre et linéaire

I. Présentation du projet : l'insertion urbaine

- Des alignements sur rues et une emprise « en peigne » qui bénéficie de l'orientation nord/sud
- Une insertion modeste dans un environnement marqué par les épannelages en hauteur et par une vocation majoritairement résidentielle



I. Présentation du projet : les grandes lignes

- **Permettre le regroupement de services sur un site multi-occupants :**
 - Futur siège de la DRIEAT
 - Services de l'UD75 DRIETS, Ministère de l'emploi,
 - Services de la DirPJJ
- **Répondre aux objectifs de rationalisation des implantations de services de l'État**
- **Afficher une Ambition Environnementale forte :**
 - Certification environnementale HQE Bâtiment Durable
 - Labellisation démarche Bâtiment Durable Francilien
- **Une performance énergétique conforme au plan de relance et aux objectifs du « décret Tertiaire »**
 - Un bouquet de travaux important sur les bâtiments ABD
(façades ext, menuiseries ext, terrasses, installations de chauffage, éclairage)
 - Pas ou peu de travaux sur le bâtiment C
 - Un projet à haut niveau de performance énergétique
 - Pour la réhabilitation : objectif réduction des consommations -60% par rapport à 2010
 - Pour le neuf : label BBC Effinergie rénovation ($C_{ep} \leq C_{réf} - 50\%$).

I. Présentation du projet : les grandes lignes (suite)

Des engagements forts

- **Un projet architectural de qualité soucieux de son intégration dans le site**
 - Durable dans le temps
 - Ouvert sur le quartier
 - Une limitation des gabarits (en deçà des règles du PLU) pour limiter l'impact sur le quartier
 - Une « cinquième » façade soignée et végétalisée, équipements techniques limités et intégrés à la composition
- **Un impact environnemental maîtrisé**
 - Pas de création de surfaces de stationnement supplémentaires
 - Une large place accordée aux modes alternatifs (vélos) et véhicules électriques
 - Pas de création de surfaces et de parkings en sous sol pour privilégier l'emploi de pleine terre
 - Préservation des végétaux existants et végétalisation du site
 - Pas d'imperméabilisation supplémentaire des espaces extérieurs
- **Un site innovant**
 - Emploi de matériaux biosourcés
 - Démarche BIM
 - Un bâtiment performant (BBC rénovation et respect de la RE 2020)
 - Un chantier propre
 - Une valorisation des déchets de chantier

I. Présentation du projet : le calendrier

- **28 septembre 2021** : remise des offres des groupements d'entreprise
- **9 novembre 2021** : jury de sélection du projet lauréat
- **Décembre 2021** : signature du marché
- **Janvier – avril 2022** : Élaboration du projet définitif
- **Juin 2022** : dépôt du Permis de Construire
- **Mars 2023** : démarrage des travaux
- **Mars 2025** : fin des travaux
- **Mai 2025** : emménagement dans les nouveaux locaux

I. Présentation du projet : temps d'échange

Financé par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Vos questions sur le projet

Parole à la salle

II. La démarche de concertation publique

Une démarche volontaire mise en place par l'État

- **Définition de la concertation :** démarche permettant d'associer toute personne intéressée ou impactée aux réflexions portant sur un projet
- **Objectif :** faire participer l'ensemble des personnes intéressées au projet afin recueillir leur avis tout au long du projet et communiquer les informations liés aux impacts du projet de manière transparente
- **Méthode :** intégrer des consultations aux différents temps forts du projet

II. La démarche de concertation publique : actions engagées

Une démarche de transparence engagée dès le début de l'année 2021

- **27 avril 2021** : échanges avec les syndicats et des présidents de conseils syndicaux des copropriétés mitoyennes en présence du Préfet, secrétaire général aux moyens mutualisés
- **27 mai 2021** : présentation au conseil de quartier Cambronne / Garibaldi
- **27 septembre 2021** : mise en ligne du site internet renovation-miollis.fr permettant de contribuer au projet
- **18 octobre** : réunion de concertation publique

II. La démarche de concertation publique : méthodologie

- **Méthodologie** : une communication tout au long de la construction du projet au moyen de différents outils
- **Mise à jour en continu du site internet**
 - De nouvelles actualités
 - Un calendrier détaillé de la concertation
 - Une capsule vidéo du cabinet d'architectes lauréat
- **Mise en ligne d'une FAQ sur le site internet et distribution de lettres d'information dans les boîtes aux lettres à partir de novembre 2021**
- **Mise en place du comité des riverains à partir du premier semestre 2022**

II. La démarche de concertation publique : le site internet

Un outil dédié au projet pour :

- **Se renseigner sur le projet Miollis** : historique du bâtiment, photothèque et vidéos, calendrier et avancées du projet
- **Se renseigner sur le volet rénovation énergétique du plan France Relance**
- **Se renseigner sur l'avancée de la concertation** : actualités de la concertation, calendrier de la concertation, inscription aux différentes instances de la concertation
- **Participer directement à la concertation** en posant vos questions via l'onglet « Participer », consulter les contributions et s'inscrire aux différentes instances de la concertation

ACTUALITÉS

PARTICIPER

Je participe à la concertation

Je m'inscris à la réunion de
concertation publique du lundi
18 octobre

CONSULTER

Je consulte les contributions

II. La démarche de concertation publique : le comité des riverains

- **Objectif :** recueil de l'expression et échanges autour de thématiques précises du projet pour transmission au cabinet d'architectes lauréat.
- **Quand ?**
 - Au premier semestre 2022, entre l'avant-projet sommaire et l'avant-projet définitif
 - De manière régulière durant les travaux
- **Modalités d'inscription et d'organisation**
 - Envoi des candidatures à l'adresse concertation@renovation-miollis.fr
 - Notification aux membres du comité de l'ouverture des inscriptions aux ateliers par mail
 - Demandes d'inscription aux ateliers à l'adresse concertation@renovation-miollis.fr
- **Organisation des ateliers**
 - Une durée d'1h à 1h30
 - Des discussions libres sur la base de présentations
 - Des comptes-rendus diffusés sur le site internet

- **Lancement du comité des riverains (janvier 2022, 1h30)**

→ Présentation détaillée du projet par le cabinet d'architectes retenu (pièces du concours, esquisses)

- **Atelier n°1 : « végétalisation et extension » (février 2022, 1h)**

→ Présentation : comment concilier limitation des hauteurs et forte végétalisation ?

→ Végétalisation des toitures-terrasses

→ Végétalisation des façades

→ Végétalisation des sols

- **Atelier n°2 : « labellisation Bâtiments Durables Franciliens (BDF) » (mars 2022, 1h)**

→ Présentation de la démarche BDF par le bureau d'études Ekopolis

→ Premier pilier : la dimension sociale et solidaire (mixité fonctionnelle et socio-économique, accessibilité tout handicap, optimisation des espaces, risques et nuisances, confort des espaces extérieurs)

→ Deuxième pilier : la dimension environnementale (réduction du besoin en énergie, performance énergétique globale, qualité de l'air)

→ Troisième pilier : la dimension économique (valorisation et développement du quartier)

II. La démarche de concertation publique : temps forts 2022

- **Présentation de l'avant-projet définitif par le cabinet d'architectes en conseil de quartier (avril / mai 2022)**
- **Réunion relative à la phase travaux : second semestre 2022**
 - Présentation de la méthodologie en phase travaux : calendrier des travaux, projections éventuelles de stationnement sur rue, positionnement des grues
 - Désignation d'un référent travaux durant toute la phase chantier et mise en place d'un calendrier des nuisances sonores
 - Adaptation du site internet à la phase travaux : création d'une rubrique spécifique
 - Réunions régulières du comité des riverains et mise en place de réunions d'informations dédiées

III. Questions / réponses

Vos questions sur la concertation

Parole à la salle